



# Tarifs des chambres particulières (tarifs au 01/01/2024)<sup>1)</sup>

## Clinique Du Mont Valérien

### Chambre BASIC

Une chambre privative d'environ 16 m2 pour votre repos et votre tranquillité, disposant d'une salle de bain privative.

130 €

### Chambre STANDARD

Une chambre seule d'environ 16 m2 pour plus de bien-être et de sérénité, avec salle de bain privative, disposant d'une chaise et d'un lit de 90cm.

*La télévision est offerte.*

135 €

### Chambre CONFORT

Une chambre privative d'environ 17 m2 avec une salle de bain privative, disposant d'une chaise un fauteuil, et d'un lit de 90cm.

*La télévision et l'ouverture de la ligne téléphonique sont offertes.*

155 €

### Chambre GRAND CONFORT

Une chambre privative plus spacieuse d'environ 25 m2 à la décoration soignée avec une belle exposition, disposant d'une salle de bain privative, une chaise et un fauteuil, et un lit de 90cm.

*Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : prestation de coiffure, une carte de consommation d'une valeur de 30 euros pour la cafétéria.*

*La télévision avec pack Canal + inclus, l'ouverture de la ligne téléphonique et un accès WIFI illimité sont également offerts.*

185 €

<sup>1)</sup> Le prix des chambres particulières est déterminé en fonction des équipements mis à disposition, de la superficie de la chambre, de sa rénovation, de son emplacement au sein de la Clinique, de son exposition ou encore de sa vue.

Les éventuels dépassements d'honoraires et les Médicaments dits « intercurrents » non remboursés par l'Assurance Maladie et la chambre particulière peuvent :

- être pris en charge par votre Complémentaire Santé si votre contrat Mutuelle le prévoit
- à défaut, ils vous seront facturés

La Direction se réserve la possibilité de remplacer toute prestation offerte en cas de circonstances exceptionnelles (épidémie...) ou de défaut d'approvisionnement.  
Merci de votre compréhension.



# Tarifs des chambres particulières (tarifs au 01/01/2024)<sup>1)</sup>

## Clinique Du Mont Valérien

### Chambre SUPERIEURE

Une chambre d'environ 25 m2 décorée soigneusement avec une belle exposition et vue dégagée, disposant d'une salle de bain privative, une chaise et un fauteuil. Une literie de 90 cm à mémoire de forme, ainsi qu'un écran télévision de taille moyenne sont mis à disposition.

*Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : prestation de blanchissage hebdomadaire, une carte de consommation d'une valeur de 30 euros pour la cafétéria, une prestation de coiffure et de massage.*

*La télévision pack Canal + inclus, l'ouverture de la ligne téléphonique et l'accès WIFI illimité sont également offerts.*

285 €

### Chambre PRIVILEGE

Une chambre de 31 m2 décorée soigneusement avec une belle exposition et vue dégagée, disposant d'une salle de bain privative, deux chaises et un fauteuil. Une literie de 90 cm à mémoire de forme, ainsi qu'un écran télévision de taille moyenne sont mis à disposition.

*Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : prestation de blanchissage hebdomadaire, une carte de consommation d'une valeur de 50 euros pour la cafétéria, une prestation de coiffure et de massage.*

*La télévision pack Canal + inclus, l'ouverture de la ligne téléphonique et l'accès WIFI illimité sont également offerts.*

500 €

« Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant à des exigences particulières que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins. »

<sup>1)</sup> Le prix des chambres particulières est déterminé en fonction des équipements mis à disposition, de la superficie de la chambre, de sa rénovation, de son emplacement au sein de la Clinique, de son exposition ou encore de sa vue.

Les éventuels dépassements d'honoraires et les Médicaments dits « intercurrents » non remboursés par l'Assurance Maladie et la chambre particulière peuvent :

- être pris en charge par votre Complémentaire Santé si votre contrat Mutuelle le prévoit
- à défaut, ils vous seront facturés

La Direction se réserve la possibilité de remplacer toute prestation offerte en cas de circonstances exceptionnelles (épidémie...)

ou de défaut d'approvisionnement.  
Merci de votre compréhension.